**ABK1901- Abenakis 1**

**ABK1901- Abenakis 1 (niveau A1.1) (3 cr.)**

Préalable : Seuls les étudiants n’ayant aucune connaissance de la langue abénakise seront admis dans ce cours.

**Les étudiants qui ont une quelconque connaissance doivent se soumettre OBLIGATOIREMENT à un test de classement. S’inscrire à un cours de langue tout en ayant déjà les compétences prévues au programme de ce cours constitue une fraude, soit un acte de tromperie fait pour gagner un avantage personnel, parfois au détriment des autres**(source:[www.integrite.umontreal.ca/definitions/fraude.html](http://www.integrite.umontreal.ca/definitions/fraude.html)).

**Description du cours**

Communiquer dans des situations très simples. Acquisition du système d’écriture, de la prononciation, de vocabulaire et de structures de base. Exercices d'écriture et de conversation. Sensibilisation à la tradition orale et au contexte culturel.

Remarque : 1re partie du niveau A1. Approches pédagogiques mixtes axées sur la communication.

**Objectifs**

Ce cours constitue la 1ère partie du niveau A1 et forme un tout avec les trois cours suivants. À la fin de cet ensemble de quatre cours de niveau A1, l’étudiant peut :

* comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets;
* se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu de résidence, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et répondre au même type de questions;
* communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

**Contenus**

**Contenu communicatif**

|  |
| --- |
| * communiquer dans la classe de langue;
 |
| * saluer et se présenter;
 |
| * s'adresser à quelqu'un en utilisant des expressions formelles et informelles de la vie sociale;
 |
| * remercier et répondre aux remerciements;
 |
| * parler de soi-même, de sa famille et de son entourage;
 |
| * donner et demander des informations personnelles (nom, nationalité, provenance, adresse, profession, âge, état civil);
 |
| * exprimer l’heure et la date;
 |
| * demander et fournir des informations sur des actions quotidiennes;
 |
| * parler de son état physique et psychologique.
 |

**Contenu grammatical**

|  |
| --- |
| * le système d’écriture;
 |
| * le système phonologique
 |
| * le genre des noms: animé et inanimé;
* le nombre du nom: singulier et pluriel (les suffixes -ak, -al);
 |
| * le locatif (le suffixe -ek);
 |
| * l’exclusion des marques de pluriel, obviatif et locatif;
 |
| * les noms indépendants;
* les numéraux;
 |
| * les constructions possessives: introduction (parenté, parties du corps, etc.);
 |
| * les pronoms personnels;
 |
| * les pronoms interrogatifs;
 |
| * le verbe: introduction aux classes de radicaux les plus communes
 |
| * l’ordre indépendant, indicatif présent: introduction;
 |
| * phrases affirmatives, phrases interrogatives fermées et ouvertes (ordre conjonctif), phrases négatives avec le marqueur de négation akwi;
 |
|
| * l’ordre conjonctif pour exprimer les interrogatives ouvertes;
 |
| * la formation des mots: introduction.
 |

**Activités d'enseignement et d'apprentissage**

L’enseignant fera appel à du matériel audiovisuel et proposera des activités pédagogiques variées se basant sur une approche à la fois analytique et communicative pour amener les personnes apprenantes à atteindre les objectifs énoncés : introduction de notions grammaticales, acquisition de vocabulaire, écoute de fichiers audio (textes, chansons, etc.), exercices pratiques divers (compréhension orale et écrite, composition, lecture, conversation, jeux de rôles, etc.),

**Modes et critères d'évaluation**

La personne étudiante sera évaluée en fonction de sa capacité de :

· Comprendre et d’appliquer les règles de base de la langue ;

· Disposer d'un vocabulaire actif qui lui permettra de comprendre un interlocuteur natif dans des situations de la vie courante, telles que mentionnées plus haut ;

· S’exprimer avec des mots simples dans des situations simples.

Les quatre compétences langagières (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) sont évaluées en fonction des objectifs énoncés et des apprentissages réalisés durant le cours. Les évaluations des compétences et des connaissances se font sous forme de tests de compréhension, de compositions, d’exercices écrits et oraux répartis de la façon suivante :

Examen de mi-session (15 octobre) 30%

Examen final (10 décembre) 30%

10 quiz, dont les 8 meilleurs seront comptabilisés (chaque semaine) 40%

**Matériel pédagogique**

* Matériel pédagogique disponible sur StudiUM;
* NOLETT-ILLE, Monique (1996). Vocabulaire français-abénakis, Odanak : Centre éducatif et culturel wanaskaodemek, 54 p.
* NOLETT-ILLE, Monique (2006). Initiation à la grammaire abénakise, Odanak : Conseil de bande d’Odanak, 54 p.

**Remarques**

En raison d'une progression rapide, seule une présence régulière et active permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs du cours. Par conséquent, les absences sont fortement déconseillées.

L'approche pédagogique, les critères d'évaluation et leur pondération peuvent varier légèrement d'un enseignant à l'autre. Il est à noter que le Règlement des études de 1er cycle s'applique intégralement, notamment dans les cas d'absence à une évaluation, de travaux non remis dans les temps prescrits (articles 9.7 à 9.9), et dans les cas de plagiat (article 9.10).